

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Païement des nouveaux droits à la CNSS : les assurés se font attendre !

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

COMME annoncé par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, dans son discours à la nation le 31 décembre dernier, le paiement des nouveaux droits des retraités de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a bel et bien démarré hier sur l'ensemble du

territoire national et dans les centres de paiement du Grand Libreville.

Si l'effectivité du paiement est réelle, l'opération n'a pas connu d'engouement hier à son lancement dans le Grand Libreville selon un constat fait par les reporters de L'Union. De la commune d'Akanda à Bikele (commune de Ntoum), en passant par l'agence de Batavéa

(Libreville) partout, le dispositif d'accueil et de paiement des ayants droit était en place malgré le mouvement de grève observé jusque-là par une partie des agents de la CNSS. Sauf que les assurés bénéficiaires, dans leur grande majorité, n'étaient pas visibles devant les caisses de paiement.

Une situation qui s'explique, selon les responsables de la CNSS, par le fait que "la publication des listes n'a été faite que dans L'Union du jour (hier, ndlr). Du coup, nous pensons que les personnes n'ont pas eu le temps de s'imprégner et de recevoir en large diffusion ces éléments. Nous croyons que certainement dans les prochains jours, la mesure va prendre", a confié à nos reporters la directrice de la communication de la CNSS, Séphora Emmanuelle. Mais il est fort à parier que dès ce mercredi 25 janvier, l'engouement sera de mise. Soulignons que l'opération, qui a débuté hier



Photo: SNN
La directrice régionale d'Akanda, Linda Rondokomoyi, expliquant le dispositif mis en place pour le paiement des nouveaux droits aux usagers.

par une première phase de règlement de mille paiements unique, va se poursuivre avec une seconde qui concernera le paiement des droits permanents, c'est-à-dire celui des personnes qui percevront leurs prestations chaque trimestre. Selon les responsables de la CNSS, c'est toute une série de paiements qui vont s'étendre jusqu'au 3 février prochain avant de rentrer dans les paiements ordinaires. Ce sont en tout 5 000 bénéficiaires

qui verront ainsi leurs situations régularisées pour un montant total de 10 milliards de francs CFA, conformément à la volonté du président de la République. Lequel met un point d'honneur au règlement dans les délais des pensions dues aux retraités afin d'éviter qu'à l'avenir une telle situation puisse se reproduire. Une exigence qui illustre la rigueur qu'entend avoir l'État gabonais dans la gestion de ses affaires sociales dorénavant.

Les sages-femmes initiées à l'acupuncture obstétricale



Photo: AEE

L'acupuncture obstétricale est une pratique médicale qui permet de faciliter les accouchements.

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

QUAND pratiquer l'acupuncture obstétricale? Comment se déroule-t-elle? Quelle est la plus-value de cette pratique médicale? Autant de questions au centre de l'atelier de formation organisé à Libreville depuis lundi par l'Association des sages-femmes du Gabon (ASFG). Quatre jours durant, les sages-femmes issues des structures hospitalières de Libreville et de l'arrière-pays vont être éduquées sur cette technique médicale par des spécialistes en santé maternelle venus de France. Le but de cette formation est, entre autres : faciliter les accouchements en réduisant les complications que peut avoir une grossesse.

"L'acupuncture est pratiquée pendant le travail lorsqu'il y a des contractions qui n'arrivent pas, lorsque le col ne se dilate pas, lorsque le bébé ne descend pas. Cette pratique intervient aussi dès le début de la grossesse ou

lorsqu'il y a un accouchement prématuré, des hémorroïdes et autres troubles de la grossesse", a indiqué Jean-Michel Bouschbacher, gynécologue obstétricien. L'acupuncture trouve son indication chez les femmes enceintes pour leur fragilité, mais surtout pour leur incapacité à absorber des médicaments pendant la grossesse. Utilisé avec beaucoup de précaution, ce traitement ne présente aucun effet secondaire. Si son efficacité n'est plus à prouver ailleurs, au Gabon peu de spécialistes y ont recours. La formation actuelle va ainsi permettre aux participantes d'intégrer dans leur langage quotidien cette technique traditionnelle d'origine chinoise. "C'est une formation à la fois théorique et pratique. À l'issue de cette-ci, les participantes recevront des ouvrages et du matériel nécessaire à la pratique de l'acupuncture obstétricale dans nos hôpitaux", a souligné Anita Ikogou, présidente de l'Association des sages-femmes du Gabon.

Santé communautaire : définir la tarification et le package de démarrage

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LE ministère de la Santé et des Affaires sociales et ses partenaires au développement sont depuis hier, et ce sur deux jours, en atelier de validation et de tarification des actes de l'agent de santé communautaire (ASC). Il s'agit, durant ces travaux s'inscrivant dans le cadre de l'opérationnalisation des départements sanitaires, de réfléchir et de répondre à la problématique de la tarification des actes dans les dispensaires et cases de santé communautaire. Objectif : améliorer le dispositif sanitaire en garantissant un accès à tous aux soins de santé. Dans les coins reculés du pays, il sera ainsi question de mettre sur pied des tarifs de soins accessibles à ces populations.

À l'ouverture de l'atelier, le



Photo: HNM
Photo de famille au terme du premier jour des travaux

secrétaire général adjoint du ministère de la Santé, Ousmanou Hamidou, a précisé que "le déploiement d'agents de santé communautaire exige un certain nombre de préalables qui feront l'objet des réflexions menées au cours de cet atelier. Plus précisément, il s'agira de proposer des mécanismes de financement de la santé communautaire et valider de façon consensuelle avec les programmes, les services de

santé et les partenaires, la liste des équipements et des médicaments du niveau communautaire qui serviront à l'estimation des coûts des interventions de la santé communautaire". Il est aussi important de rappeler que depuis quelques mois, les experts du ministère de la Santé et les partenaires techniques réunis à travers un comité de suivi travaillent à l'institutionnalisation de la santé communautaire.